

Eau potable

## **LEVÉE DE L'AVIS DE RESTRICTION DE L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE**

*Pour diffusion immédiate*

**Saint-Hyacinthe, le 3 août 2020** – La Ville de Saint-Hyacinthe lève l'avis de restriction d'eau potable. Les citoyens et les entreprises sont tout de même invités à respecter la [réglementation](#) concernant l'utilisation de l'eau potable et à faire des choix stratégiques quant à son utilisation.

La Ville de Saint-Hyacinthe remercie tous les citoyens pour l'effort collectif d'utilisation restreinte de l'eau potable. En raison des conditions météorologiques de cet été, il est possible qu'un autre avis soit émis.

– 30 –

**Source :** Direction des communications  
450 778.8304